

La culture de la transparence arrive chez les chimistes



On n'aime pas trop avoir des inspecteurs autour de soi quand on travaille. Dans un laboratoire, dans un atelier ou dans sa cuisine, on aime être tranquille ; on veut bien expliquer mais « après ». L'industrie n'échappe pas à ce trait de caractère. Bien protégée par ses hauts murs et de performants services de communication, elle fournit des produits qui attirent admiration et convoitise – mais qu'on la laisse faire, qu'on la juge au résultat ! Elle s'est ainsi, partout, attirée les fameux reproches de non-transparence, faite accusée de mépriser le public.

Et bien cette situation – naturelle –, il faut y renoncer. Le biais, c'est la sacro-sainte santé : tout ce qui travaille est déclaré *a priori* responsable des dommages à la santé (des travailleurs ou du public) causés directement ou indirectement par ses activités. La chasse aux accidents du travail a amené les inspecteurs au cœur des usines ; les crises de sécurité alimentaire ont transformé les pratiques par l'introduction de réglementations très strictes.

Les industries chimiques, plus que d'autres peut-être, sont souvent prises pour cibles des accusations de non-transparence. Survient maintenant pour elles un saut supplémentaire dans les exigences de la société : après huit années de discussions, le 13 décembre 2006, l'Union européenne a adopté la réglementation REACH (Enregistrement, Évaluation, Autorisation), qui s'impose à tous les produits chimiques élaborés ou importés dans l'Union européenne en quantités supérieures à une tonne. Finies les barrières derrière lesquelles on était libre de sa propre initiative et de sa propre méthode. Il faut ouvrir son espace privé, changer ses mentalités et accepter « les inspecteurs » ! Comme si c'était facile !

Avec panache, les 2^e États généraux de la chimie, organisés par l'Union des Industries Chimiques à Lyon en janvier 2007, ont déclaré la mutation faite – même, l'industrie chimique prend de l'avance sur les obligations. Des fiches de sécurité vont être établies pour 30 000 produits, décrivant leur toxicité ; pour les compléter, des programmes de recherche vont être systématiquement mis en œuvre – correspondant à plus d'études de toxicologie qu'il n'en a jamais été fait.

Et tout sera bien expliqué par les industriels aux « inspecteurs » et au public qui le souhaite : quels risques de quels produits pour quelles populations ? Quelles impuretés éventuelles faut-il prendre en compte ? Pourquoi a-t-on choisi ce produit et pas tel autre ? Ces nouveaux devoirs des industriels, naguère qualifiés « d'entraves », sont devenus signes de vertu. Oui, de nouvelles tâches vont peser sur les activités, donc sur les prix de revient ; mais, on le verra, la transparence payera, le client sera pris de reconnaissance devant cette vertu et l'Europe de la chimie en sortira grandie.

L'adoption de REACH est un événement majeur mais son bilan inconvénients/avantages n'est pas encore clair. La mutation est faite ? Peut-être, mais au niveau des instances dirigeantes. Cette culture profondément nouvelle mettra du temps à diffuser à tous les niveaux de l'entreprise et des investissements seront nécessaires (dans la formation des personnels, dans l'adaptation des pratiques internes). Pour que la réglementation

ait un sens, il faut mettre en place de très importants programmes de recherche dans des secteurs souvent mal dotés dans le passé, comme l'analyse, la toxicologie, l'écotoxicologie. La recherche doit éviter que des normes aveugles soient adoptées : comprendre l'accès des molécules aux organismes et leur évolution ultérieure est un défi plein de difficultés,

mais riche de retombées sur la protection de la santé. Qu'on ne le sous-estime pas ! Qu'on lui donne des moyens et du temps !

L'analyse chimique au sein du milieu vivant est au cœur de cette nouvelle démarche. Ce numéro présente une contribution de Ryszard Lobinsky, Médaille d'argent 2005 du CNRS, sur certains progrès actuels dans cette discipline. Les nouveaux développements présentés sont résumés par le concept de « métallomique » – cette carte des éléments métalliques présents dans une cellule ou un tissu, dont la connaissance (toute proportion gardée) constitue un défi comme la lecture du génome en son temps. C'est l'une des voies vers la compréhension des effets des éléments-traces sur le vivant et sur la santé.

Paul Rigny
Rédacteur en chef

